

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 18 Février 2022**

Date convocation : 11 février 2022

Présents : Laurent BERNARD - Léa BOYER - René CHAZAUD - Gérard DIF - Gaëtan GOUTTEBROZE - Gisèle JUILLARD - Martine MARION - Dylan MATHIEU - Thérèse POYET

Excusée : Agnès MARION

Secrétaire de séance : Gaëtan GOUTTEBROZE

Le compte rendu de la séance du vendredi 03 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de rajouter à l'ordre du jour une délibération relative à la liste des électeurs de la section de Pommier.

Le Conseil donne son accord.

Approbation des comptes administratifs 2021 et affectation des résultats

- Budget Commune : excédent de 25 140.22 €uros en fonctionnement après affectation de 100 401.79 €uros en investissement.
- Budget Eau et Assainissement : excédent de 53 388.55 en fonctionnement après affectation de 14 486.28 €uros en investissement.
- Budget Lotissement : excédent de financement total de 657.54 €uros.

Demands de subventions DETR 2022 – DSIL 2022 – FIC 2022

Dans le cadre du projet d'aménagement du lotissement Chez Bouzou, le Conseil Municipal décide de solliciter les fonds DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement local) et FIC (Fonds d'Intervention Communal) afin de réaliser les travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux.

Le montant estimatif des travaux subventionnables s'élève à 109 540.75 € HT

Eclairage nocturne de la statue Notre Dame de Fatima et statue du faucheur

Le Conseil Municipal approuve la signature d'une convention avec le SIEG pour la réalisation de ces deux projets. Le montant des travaux est de 16 000 € HT dont 9 601.68 €uros à la charge de la commune.

Résultats de l'enquête publique à Augères-Hautes, Chaussidoux et les Auberts

Après présentation des résultats de l'enquête publique réalisée par Monsieur Bernard NUGIER, commissaire enquêteur, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour :

- le déclassement d'une surface de 167 m2 du domaine public situé au lieu-dit Augères-Hautes et son aliénation au profit de Madame et Monsieur Daniel COLIN,
- le déclassement d'une surface de 113 m2 du domaine public situé au lieu-dit Chaussidoux et son aliénation au profit de Madame et Monsieur Jean-Louis PHELUT,
- le déclassement d'une surface de 522 m2 du domaine public situé au lieu-dit Les Auberts et son aliénation au profit de Madame et Monsieur Alain GUITTARD.

Liste des électeurs de la section de Pommier

Une électrice n'étant plus domiciliée sur la section, le Conseil Municipal décide de mettre à jour la liste des électeurs de la section de Pommier comme suit :

Denise CHABAUD - Yves CHABAUD - Christian CHARBONNEL - Jean CHARBONNEL - Maryse CHARBONNEL - Monique CHARBONNEL - Lucette CHAZAUD - René CHAZAUD - Lucette GREGOIRE - Raymonde GREGOIRE - Robert GREGOIRE - Marie-Hélène GUITTARD.

Informations diverses

- Orientations budgétaires et travaux 2022 :
 - construction d'une nouvelle station d'épuration
 - changement des portes et fenêtres du bâtiment marie/école/salle polyvalente
 - aménagement du lotissement chez Bouzou
 - éclairage nocturne de la statue du faucheur et de la statue Notre Dame de Fatima
- Pas de suite donnée à la demande de subvention de l'école du Bois Joli de Picherande car toutes les activités à subventionner concernent uniquement les élèves du CP au CM2.
- Adressage : les plaques des voies et les numéros des maisons pour les hameaux ont été commandés.

Affiché le samedi 05 mars 2022



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bernard", written over a horizontal line.

Laurent BERNARD.